|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 1er octobre 2019 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 167**CE 3/ME | - Aux administrations des États Membres de l'Union |
| **Tél.:** | +41 22 730 5866 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbsg3@itu.int | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 3;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 3 de l'UIT-T;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| **Objet:** | **Consultation des États Membres au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T D.264 (D.SpectrumShare), "Utilisation en partage du spectre et des infrastructures de télécommunication comme méthode possible pour améliorer l'efficacité des télécommunications", qu'il est proposé d'approuver à la réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-T (Genève, 31 mars – 9 avril 2020)** |

Madame, Monsieur,

1 La Commission d'études 3 de l'UIT-T (Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC) a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée à la section 9 de la Résolution 1 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT pour l'approbation du projet de Recommandation mentionné ci-dessus, à sa prochaine réunion, qui se tiendra à Genève du 31 mars au 9 avril 2020. L'ordre du jour ainsi que tous les renseignements pertinents concernant la réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-T seront disponibles dans la Lettre collective 4/3.

2 Vous trouverez dans l'**Annexe 1** le titre, le résumé et la localisation du projet de nouvelle Recommandation UIT-T D.264 (D.SpectrumShare), qu'il est proposé d'approuver.

3 La présente Circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des États Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ce texte peut être examiné en vue de son approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les États Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **19 mars 2020** à 23 h 59 (UTC).

4 Si au moins 70% des réponses des États Membres sont en faveur de l'examen, aux fins d'approbation, de ce texte, une séance plénière sera consacrée à l'application de la procédure d'approbation. Les États Membres qui n'autorisent pas la commission d'études à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexes: 2**

**ANNEXE 1**

Résumé et localisation du texte déterminé du projet de nouvelle
Recommandation UIT-T D.264 (D.SpectrumShare)

Projet de nouvelle Recommandation UIT-T D.264 (D.SpectrumShare) [[SG3-R17](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0017/fr)]

Utilisation en partage du spectre et des infrastructures de télécommunication comme méthode possible pour améliorer l'efficacité des télécommunications

Résumé

Le projet de Recommandation UIT-T D.264 "Utilisation en partage du spectre et des infrastructures de télécommunication comme méthode possible pour améliorer l'efficacité des télécommunications" propose un ensemble de méthodes possibles visant à aider les fournisseurs de télécommunication à réaliser des économies et à accroître l'efficacité par le biais de l'utilisation en partage du spectre et des infrastructures de télécommunication, et notamment l'utilisation en partage des infrastructures passives, l'utilisation en partage des infrastructures actives et l'utilisation en partage du spectre dans le cadre du partage des infrastructures actives.

**ANNEXE 2**

Objet: Réponse des États Membres à la Circulaire TSB 167: Consultation au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T D.264 (D.SpectrumShare)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **À:** | Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunicationsUnion internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH 1211 Genève 20, Suisse | **De**: | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
| **Télécopie**:**Courriel**: | +41-22-730-5853tsbdir@itu.int  | **Télécopie:Courriel**: |  |
|  |  | **Date**: | [Lieu,] [Date] |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des États Membres au sujet du projet de document déterminé dont il est question dans la Circulaire TSB 167, je vous indique par la présente l'opinion de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | Cochez l'une des deux cases |
| --- | --- |
| Projet de nouvelle Recommandation UIT-T D.264 (D.SpectrumShare) | [ ]  **autorise** la Commission d'études 3 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝): ⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification ⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** la Commission d'études 3 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Nom]
[Rôle/titre officiel]
Administration de [État Membre]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_